



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 12 décembre 2011

### Opération tranquillité vacances

#### Vacances scolaires de décembre 2011 et janvier 2012

---

La Direction Départementale de la Sécurité Publique et le Commandement de la Gendarmerie de la Réunion reconduisent du 16 décembre 2011 au 22 janvier 2012 inclus, "l'opération tranquillité vacances".

Liant actions de prévention et de répression, ce dispositif vise à enrayer le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles susceptibles d'être commis durant l'absence des habitants partis en vacances. Cette action est mise en oeuvre à chaque période de vacances scolaires

Avant leur départ, les usagers sont invités à prendre contact avec le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche de leur domicile afin de communiquer leurs dates d'absence du domicile et les coordonnées de leur lieu de vacances.

Ainsi informés, les policiers et gendarmes assurent des passages réguliers afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Ce service est gratuit.

---

#### QUELQUES CONSEILS AU MOMENT DE PARTIR EN VACANCES :

- Laissez une apparence habituelle à votre habitation
- Faites relever votre courrier par une connaissance
- Mettez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr
- Pensez au transfert de votre ligne téléphonique
- Renforcez, si nécessaire, les issues de votre habitation de serrures supplémentaires: le temps est l'ennemi principal du cambrioleur.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle  
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)